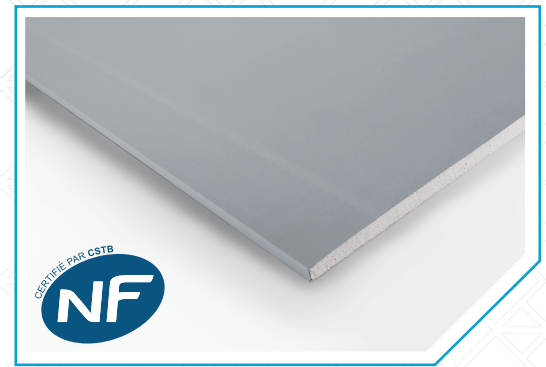


SOUNDprotect

PLAQUE DE PLATRE ACOUSTIQUE BA13



DOMAINES D'APPLICATION : CLOISONS / PLAFONDS / CONTRE-CLOISONS

Composition

- Plaque de plâtre cartonnée dotée à coeur d'une structure cristalline de gypse amortissante de haute densité.

Conception

- Prévue pour la construction de plafonds et cloisons intérieurs dans tous types de locaux devant répondre à des performances acoustiques élevées en neuf ou rénovation.

Avantages

- Isolation phonique renforcée.
- 50 % de bruit en moins.*

Mise en oeuvre conforme au DTU 25-41.

* (Gain d'affaiblissement acoustique de + 3 dB par rapport à un même ouvrage avec de la plaque de plâtre standard).



► **Poids au m²**
11,5 kg / m²



► **Résistance mécanique**
Charge de rupture à la flexion
Parallèle au sens de la production : ≥ 725 N
Perpendiculaire au sens de la production :
≥ 300 N



► **Dureté superficielle**
Empreinte ≤ 20 mm



► **Indice d'affaiblissement acoustique**
Cloison 72/48
2xSOUNDprotect avec isolant : RA = 41 dB**1

► Tolérances suivant NF EN 520 (selon procédures établies par cette même norme)

Longueur	Largeur	Épaisseur	Perpendicularité
0 - 5 mm	0 - 4 mm	± 0,5 mm	≤ 2,5 mm par mètre de largeur

► Classe de réaction au feu du matériau

A2-s1, d0

** Consultez les procès-verbaux disponibles sur demande pour les détails de mise en oeuvre propres à ces ouvrages.

¹ RE_CSTB n° AC13_26045693/5-REV-01.

Simulation acoustique logiciel AcouSYS disponible sur demande pour cloison 98/48.

INFOS

UTILES

TYPE DE PLAQUE

NF EN 520 Type A

BORDS

Bords longitudinaux :
BA (bords amincis)
Bords transversaux :
BD (bords droits)

COULEUR CARTON

Bleu clair

MARQUAGE (traçabilité)

Gris (au dos et sur les BA)

ÉPAISSEUR

12,5 mm

LONGUEURS

2 500 mm, 2 600 mm, 2 700 mm
2 800 mm et 3 000 mm

LARGEUR

600 mm* et 1 200 mm
*Uniquement en 2 500 mm

CONDITIONNEMENT

80 plaques en 600 mm
50 plaques en 1 200 mm

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*



*Informations sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).